

Commune de LOUISFERT  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOUISFERT, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLOIS, Maire.

**Nombre de conseillers**

- en exercice : 14

- présents : 13

- absent : 1

**Date de convocation** : 17 novembre 2020

**Présents :**

GUILLOIS Alain

MARTIN Sophie

GUERIN Soizic

ORAIN Sébastien

BROUYER Christian

PAGEOT Martine

BRADANE Sébastien

CERISIER Jérémy

ADAM Magali

JEUSSE Cédric

GUERIF-ROBERT Barbara

DENIEUL François

APPER Dominique

formant la majorité des membres en exercice.

**Excusée** : ROUSSEAU Sabrina

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Mr GUILLOIS, Maire, déclare la séance ouverte.

Après avoir désigné son membre Mme MARTIN Sophie comme secrétaire de séance, le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour.

**Ordre du jour**

1. PRESENTATION DE L'ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNE par Mr Patissier, responsable de la Trésorerie de Châteaubriant
2. LE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL
3. DISSOLUTION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021
4. FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT 2020
5. PROGRAMME DE PLANTATIONS D'ARBRES ET ARBUSTES DANS LE BOURG
6. PROGRAMME D'ACQUISITION DE PANNEAUX DE SIGNALISATIONS
7. ADOPTION DU REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO 2021
8. DESIGNATION D'UN REFERENT COMMUNAL AUPRES DU SYNDICAT CHERE DON ISAC
9. RAPPORT ANNUEL 2019 D'ATLANTIC'EAU SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE
10. RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL
11. QUESTIONS DIVERSES
  - Communication des décisions prises par le Maire en application de l'art L1222-22 du CGCT

\*\*\*\*\*

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2020**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 20 octobre 2020.

**2020/11.01 ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNE -Exercices 2015 à 2019**

Le conseil municipal prend acte de la présentation de l'analyse financière rétrospective pour les exercices 2015 à 2019 réalisée par Mr Patissier, responsable de la trésorerie de Châteaubriant. Cette analyse fait ressortir les marges de manoeuvre possibles pour la programmation des projets sur les cinq années à venir. Cette étude sera à affiner en fonction des résultats de l'exercice 2020 qui ne sont pas encore connus.

**2020/11.02 ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Les communes de 1 000 habitants et plus devant désormais se doter d'un règlement intérieur, le conseil municipal adopte les dispositions de son règlement intérieur. Celui-ci a pour objet de préciser les modalités relatives au fonctionnement du conseil municipal. Tout en rappelant les dispositions prévues par le Code général des collectivités territoriales, il permet d'apporter les compléments indispensables pour assurer le bon fonctionnement de l'assemblée.

**2020/11.03 DISSOLUTION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

La commune comptant moins de 1 500 habitants et remplissant ainsi les conditions du code de l'action sociale et des familles, le conseil municipal décide de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les fonctions des membres du CCAS prendront fin à cette date. Le conseil municipal exercera les compétences du CCAS et le budget du CCAS sera transféré dans le budget principal de la commune. Une commission d'action sociale sera créée courant 2021 au sein du conseil municipal. Cette possibilité est issue de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE.

**2020/11.04 FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT – Année 2020**

Le conseil municipal fixe la participation communale 2020 à hauteur de 250 € pour le financement du Fonds de Solidarité Logement géré par le Département de Loire Atlantique. Ce fonds sert à venir en aide aux ménages en difficultés financières pour leur dépenses liées à l'entrée dans un logement ainsi qu'aux dettes de loyers charges comprises, les factures d'énergies, d'eau et de téléphone.

**2020/11.05 PROGRAMME DE PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES DANS LE BOURG**

Le conseil municipal adopte le programme de dépenses de plantations pour la rue de la Gare, le pourtour de l'Eglise, la Place de l'Eglise, la rue de la Cure, le Lotissement des Landes, le cimetière, le tout pour un montant de 1 490,25 € HT, soit 1 639,28 € TTC

**2020/11.06 PROGRAMME D'ACQUISITION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION**

Le conseil municipal adopte par douze voix pour et une abstention le programme de dépenses de panneaux de signalisation pour le territoire communal (remplacement de panneaux illisibles et achat de nouveaux panneaux, notamment à l'occasion de la fermeture d'une portion du chemin de la Bréchetais) pour un montant de 2 017,13 € HT, soit 2 420,56 € TTC.

**2020/11.07 ADOPTION DU REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO 2021**

Le conseil municipal approuve le règlement du concours photo 2021, avec pour thème choisi « Paysages printaniers sur Louisfert ». Les prix alloués aux photos retenues par le jury sont les suivants : 1<sup>er</sup> prix couleur et 1<sup>er</sup> prix noir et blanc : une coupe et un bon d'achat de 100 €. 2<sup>ème</sup> prix couleur et 2<sup>ème</sup> prix noir et blanc : une coupe et un bon d'achat de 80 € -du 3<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> prix : un tirage 30\*40 de leur photo.

**2020/11.08 RÉFÉRENT COMMUNAL AUPRES DU SYNDICAT CHERE-DON-ISAC**

Est désigné Mr Dominique APPER comme référent communal auprès du Syndicat Chère Don Isac dont le rôle principal est de mettre en œuvre les travaux, l'animation nécessaires à l'atteinte des objectifs de bon fonctionnement des milieux aquatiques et de bonne qualité de l'eau. Mr Christian BROUYER sera son suppléant.

**2020/11.09 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 D'ATLANTIC'EAU SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE**

Conformément à l'article D.2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, donne acte à Monsieur le Maire de la présentation dudit rapport.

**2020/11.10 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL**

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la présentation dudit rapport.

**2020/11.11 QUESTIONS DIVERSES**

**Communication des décisions prises par le Maire en application de l'art L1222-22 du CGCT :**

- **Marchés passés selon la procédure adaptée :**

<u>Date</u>	<u>Objet</u>	<u>Attributaire du marché</u>	<u>Montant H.T.</u>
29/10/2020	Achat d'un compresseur pour les services techniques	MAC Louisfert (44)	628,36 €
29/10/2020	Achat d'un ordinateur portable pour la Mairie	DIFENDEL PRO Chateaubriant (44)	913,17 €
29/10/2020	Achat d'une échelle meunière pour le clocher de l'église	HENNEQUET-PAGEOT Louisfert (44)	585,00 €
02/11/2020	Achat d'une balayeuse pour les services techniques	Espace Emeraude - Chateaubriant (44)	2 990,00 €

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h45

Affiché le 1<sup>er</sup> décembre 2020

Fait à Louisfert, le 30 novembre 2020

Le Maire,

Alain GUILLOIS

